

# Jeudi 8 octobre, pour dire stop à l'austérité !

**Solidaires, la CGT et la FSU appellent à la grève  
le 8 octobre contre la régression sociale !**

## Unité et intransigeance !

La situation économique et sociale, sur fond de crise, divise le mouvement syndical.

Pour SUD-PTT, il n'est pas question de céder, que ce soit sur le plan idéologique ou sur le plan économique.

Sur le plan idéologique avec les thèses réactionnaires sur le soi-disant coût du travail et le Code du travail, qui est souvent "complexifié" par le législateur lui-même !

Sur le plan économique non plus, car nous n'avons pas à payer les conséquences d'une crise dont le monde du travail n'est absolument pas responsable, mais qu'il paie pourtant tous les jours. Pas plus qu'il y a matière à céder aux diktats patronaux qui se traduisent par des baisses d'impôts et de cotisations patronales, des baisses qui sont inévitablement compensées et payées par le reste de la population. La capacité du patronat et des actionnaires à pleurer sur leurs sort et leurs bénéfices ne date pas d'aujourd'hui, elle est même historique !

Pourtant, la France reste la seconde destination des investisseurs étrangers en Europe, devant des pays comme l'Irlande, la Pologne, jugés plus "attractifs" fiscalement. Ce choix s'explique par la qualité des infrastructures publiques et par une productivité horaire élevée. Depuis 1980, 64 % des emplois détruits dans l'industrie sont consécutifs à la productivité, ce qui dégage d'autant plus de bénéfices mais qu'il faut partager autrement !

Les politiques d'austérité s'amplifient, sur fond de discours antisocial. L'enjeu est de se rassembler pour défendre les salariés, des chômeurs, des retraités et des jeunes.

**Avec tous les syndicats qui y sont prêts !**



**Manifestation**

**14 heures**

**Rdv : à Paris,  
place de la République**

**Non à la remise en cause des garanties sociales collectives !**

**Augmentation des traitements, des salaires et des retraites !**

**Pour la défense des services publics !**

*(la fédération SUD-PTT a déposé des préavis de grève nationaux qui couvrent tous les salariés et fonctionnaires de la Poste et d'Oranæ. A la Poste, les services de nuit sont couverts pour les nuits du 7 au 8 octobre et du 8 au 9)*

# Des politiques néfastes qu'il faut stopper !

## Services publics locaux : diète et régime pour tous !

Samedi 19 septembre, des centaines de maires et conseillers municipaux ont manifesté dans tout le pays contre les politiques d'austérité décrétées par le gouvernement. Rappel : le pacte de responsabilité est un "package" de 41 milliards d'aides aux entreprises (réduction des impôts et des cotisations sociales, mesures de simplification...). Au total, ce sont 50 milliards qui doivent être économisés sur la période 2015-2017 : le taux d'impôt des sociétés devrait passer de 33,3 à 28 % en 2020, les cotisations de la branche famille passeront de 5,25 à 3,45 %...

Pour financer ces mesures, les collectivités territoriales vont devoir se serrer la ceinture à hauteur de 11 milliards (l'Etat pour 18 milliards, la protection sociale pour 11 milliards et 10 pour l'assurance-maladie).

Au-delà de l'augmentation des impôts locaux et du non remplacement des agents municipaux, des communes ont gelé leurs investissements et "taillent" dans les services publics : augmentation du prix des cantines scolaires, du stationnement résidentiel, réduction des éclairages publics, allègement de la collecte des ordures ménagères... Une austérité qui va continuer de dégrader les services publics !



## Dividendes des actionnaires : contre les salaires et l'investissement !

Plus personne ne conteste que les actionnaires prélèvent une part de plus en plus importante des bénéfices, sous forme de dividendes, au détriment des salaires et des investissements. Les résultats de Orange en 2011 et les choix qui ont été faits en sont un bon exemple.

Avec des résultats en baisse, l'arrivée de Free et des offres "lowcost" mais aussi des investissements importants dans la 4G, la question de maintenir un dividende de 1,4 euro par action s'est posée lors de l'assemblée générale des actionnaires de mai 2012. Les syndicats voulaient l'abaisser

à un euro - les dividendes passant de 3,8 à 2,7 milliards -, ce qui a été rejeté. Parmi les actionnaires votant contre, on retrouvait l'Etat détenant 27 % du capital. Alors qu'avec seulement 13 centimes d'euros de dividende par action en moins, on pouvait financer 5.000 embauches !

D'un côté, l'Etat réduit les cotisations sociales patronales (au nom du "coût du travail"). De l'autre côté, il vote pour le maintien d'un haut niveau de dividendes lorsque les bénéfices sont en baisse, ce qui élève le coût du capital !

## TVA : l'impôt à supprimer !

Pour financer le CICE, la TVA a été augmentée le 1er janvier 2014. Impôt le plus injuste qui soit, la TVA est souvent mise à contribution pour deux raisons : comme disent les spécialistes, "ça se voit moins" - on la paie tous les jours - qu'une augmentation d'impôt sur le revenu. Et ça rapporte "beaucoup" : près de la moitié de l'ensemble des recettes fiscales de l'Etat !

Sauf que... autant l'impôt sur le revenu est progressif (plus tu gagnes, plus tu paies...), autant la TVA est totalement régressive ! Ainsi, les 10 % de ménages les plus aisés consacrent moins de 6 % de leurs revenus au paiement de la TVA et les 10 % les plus pauvres 11,5 % ! La raison est simple : ces derniers dépensent l'intégralité de leurs revenus dans la consommation alors que les premiers, en épargnant, échappent en partie à cette TVA !

## L'ami des banquiers

« Mon adversaire, c'est la finance, il n'a pas de nom... » clamait François Hollande lors de la campagne présidentielle. Pourtant, Dexia a un nom et c'était le plus grand prêteur aux collectivités avant de faire faillite, embourbé dans ses prêts toxiques. Des centaines de mairies ou hôpitaux ont déposé plainte quand les taux d'intérêt sont passés brutalement de 3 % à parfois plus de 20 % ! Des plaintes gagnées car le taux effectif global du prêt (TEG) n'apparaissait pas dans les clauses des contrats. Ce qui est illégal et a pour conséquence d'imposer que le prêt passe au taux de l'intérêt légal. Mais le gouvernement a aussitôt fait voter une loi rétroactive qui légalise l'absence du TEG dans ces contrats de prêt : une véritable loi d'amnistie pour les banques fraudeuses !

Il faut dire qu'entretemps, l'Etat a récupéré les 90 milliards de prêts de Dexia et c'est lui, dorénavant, qui en assume le risque ! Et ses anciens hauts dirigeants se la coulent douce, avec de belles retraites-chapeau...

1 : Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est une économie d'impôt qui représente 6 % de la masse salariale.